

Communiqué de presse

Leuven, le 19 janvier 2010 – 1/1

InBev Belgium et les syndicats réessayeront demain une nouvelle tentative de conciliation

La seconde réunion de conciliation, qui s'est tenue aujourd'hui sous la direction du président du bureau de conciliation, n'a donné aucun résultat. Les organisations syndicales ont rejeté la proposition de la direction. InBev Belgium et les syndicats vont réessayer demain une nouvelle tentative de conciliation.

L'objectif de la réunion et d'InBev Belgium était de pouvoir redémarrer la concertation sociale après les appels répétés de la direction aux syndicats. Le démarrage d'un dialogue social permettrait de clarifier la proposition présentée, de trouver ensemble des solutions et de minimiser l'impact sur le personnel.

La proposition de la direction visait à geler son intention en vue de :

- démarrer un dialogue social de manière sereine,
- discuter du contexte socio-économique d'AB InBev en Belgique,
- d'expliquer plus en avant l'intention et
- de rechercher ensemble les mesures appropriées.

La direction avait déjà annoncé que le nombre de licenciements effectifs pourrait être relativement limité, grâce à des disponibilités internes et des possibles mises à la prépension. Concrètement, il est question de 150 prépensions possibles et de 70 postes disponibles qui pourraient réduire en grande partie les 299 licenciements envisagés.

InBev Belgium rappelle que la société entend prendre ses responsabilités en matière sociale et reste ouverte à la concertation.

Par respect du dialogue social et afin d'assurer les meilleures chances de succès aux nouvelles discussions, il a été décidé de ne pas faire de nouvelles déclarations jusqu'à nouvel ordre.

--

Contact Presse :

Karen Couck, InBev Belgium, 016 27 69 65 ou 016 27 53 43
Natacha Schepkens, InBev Belgium, 016 27 67 53